

BULLETIN DE RÉSERVATION POUR LE SÉJOUR DE DANSE COUNTRY

du dimanche 23 au samedi 29 avril 2023

à l'hôtel Don Angel, à Santa Susanna, Espagne

Bulletin à compléter et à envoyer, accompagné de vos règlements à **Country Dance Tour, 71 impasse des marguerites, Fontannes 43500 Jullanges**
 Pour tout renseignement, n'hésitez pas à téléphoner au **07.88.22.15.35** ou à nous envoyer un email à **kennylilly@yahoo.fr**

Le règlement s'effectue en 2 fois :

1/ Vous joignez un chèque à l'ordre de **Lilly WEST**, d'un montant de 145 €/stagiaire et 75 €/participant non-stagiaire (ou virement bancaire pour les personnes ne disposant pas de chèque, *possibilité de régler cette partie en Chèques Vacances*). Ce chèque sera encaissé à l'issue du séjour, **début mai 2023**. Ce règlement comprend un acompte de 40 € qui ne peut pas être remboursé en cas d'annulation par le participant.

2/ A votre arrivée au séjour, vous réglerez la Pension Complète par Carte Bancaire directement à l'hôtel (273 €/participant + options choisies).



NOM PRENOM	ADRESSE EMAIL et NUMERO DE TELEPHONE	SIGNATURE OBLIGATOIRE Autorisation Droit à l'Image et Port du Masque *	CHOIX DU SEJOUR		ARRIVÉE samedi 22 avril 45,5€	CHAMBRE INDIVIDUELLE obligatoire si vous réservez pour une seule personne 20€/nuit/pers. ou je partage ma chambre avec :	TOTAL/PARTICIPANT à régler à votre arrivée à l'hôtel Don Angel : Somme des 3 dernières colonnes (273€ + options)	RÉPARTITION DES LITS 2-3 Lits Séparés ou 1 Lit Double ou 1 Double et 1 Simple
			Stagiaire 145€ ou Non-Stagiaire 75€ Chèque(s) à joindre à l'ordre de Lilly WEST	Pension Complète 273€				
				273 €				

* 1/ En participant à ce séjour, j'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, sur supports électroniques et sans limitation de durée dans le cadre du séjour. Je reconnais également que les utilisations éventuelles ne peuvent porter atteinte à ma vie privée et, plus généralement, ne sont pas de nature à me nuire ou à me causer un quelconque préjudice. Signature du responsable dans le cas d'une personne mineure ou sous tutelle.

2/ Selon l'évolution de la pandémie de CoViD-19, le port du masque sera peut-être obligatoire en dansant, le pass sanitaire sera peut-être demandé. Je m'engage à respecter les consignes et présenter si nécessaire mon pass sanitaire à jour.